

BADMINTON

15ème Tournoi National des Ponts de Cé



N2 à D9

Simple / Double / Mixte

15€ pour un tableau
20€ pour deux tableaux

Complexe Athlétis

12 terrains en Taraflex +
7 terrains d'échauffement

1er prix : 150 €* de récompenses

Restauration
Stand cordage
Kinés/Ostéo



**11 - 12
AVRIL 2020**



Inscription exclusivement sur Badnet ou Ebad

ASPC-Badminton ASPC.Badminton contact@aspc-badminton.com www.aspc-badminton.com Athlétis : 50 avenue de l'Europe 49130 Les Ponts de Cé



*Sur la base de 300 joueurs inscrits au tournoi et sur la base de 8 joueurs ou joueuses par tableau en N2.



L'ASPC Badminton a le plaisir de vous inviter à participer à son 15ème Tournoi National



Numéro d'autorisation : 19.PDLL.49/TI.F./013.

▪ **HORAIRES & TABLEAUX :**

Samedi :	Dimanche :
7h30 : Accueil et contrôle des licences. 8h00 : Début des rencontres.	7h30 : Accueil et contrôle des licences. 8h00 : Début des rencontres.
Remise des lots au fur et à mesure des finales	
Simple Dame et Simple Homme Mixte	Double Dames / Double Hommes

Tournoi ouvert aux catégories **Vétérant et Sénior N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9**

2 tableaux maximum par joueurs (combinaison simple et mixte interdite)

*Remarque : Les tableaux sont **ouverts aux catégories jeunes** répondant aux critères suivants uniquement : **Junior, Cadet et Minime 2.***

▪ **ORGANISATION :**

Les volants sont à la charge des joueurs.

- **Juges-arbitres :** Yves Delorme et Patrick Serot.
- **Règles générales :** Règlement Général des Compétitions RGC. Le règlement particulier du tournoi sera affiché dans la salle. Auto arbitrage et arbitrage pour les finales N2 et N3.

▪ **INSCRIPTIONS :**

Droits d'engagement :

- **15 € pour 1 tableau** (soit 13 € + 2€ reversés à la FFBad).
- **20 € pour 2 tableaux** (soit 18 € + 2€ reversés à la FFBad).



Les Inscriptions se feront **UNIQUEMENT** sur badnet.org ou sur l'application Ebad avec paiement en ligne avant **LE 26/03/2020.**

Contacts : tournoi@aspc-badminton.com

Règlement du tournoi National des Ponts de Cé

1) Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBad le jour du tirage au sort et ne devront pas faire l'objet d'une suspension.

Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Son numéro d'autorisation est : **19.PDLL.49/TI.F./013**.

2) Le juge-arbitre du tournoi est Mr Yves DELORME et le juge-arbitre adjoint est Mr Patrick SEROT. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements ou dont le comportement est contraire aux règles du Badminton.

3) Le tournoi est ouvert aux joueurs de catégories **Vétérans, Seniors, U19, U17 et U15 (les U15 doivent être minimales 2)**.

4) Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux tableaux maximum (**combinaison simple et mixte interdite**).

5) Les joueurs ne pourront s'inscrire que dans leur catégorie.

6) Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire en double en « recherche de partenaire ». Le comité d'organisation fera en sorte de leur trouver un(e) partenaire parmi les inscriptions reçues. La décision prise par le comité d'organisation sera sans appel.

7) **Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit d'organiser ses tableaux par séries N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9 ou par TOP suivant le CPPH et le rang national des joueurs à J-15.**

8) Les tableaux de **simples et mixtes se joueront le samedi**. Les **doubles se joueront le dimanche**.

9) Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants ou d'une poule unique de 5.

10) Selon l'article 3.2.1.5 du RGC, dans chaque tableau, « le CPPH du mieux classé des participants ne pourra pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. »

11) **La date limite d'inscription est le 26/03/2020 (date de réception), la date du tirage au sort est fixée au 01/04/2020. – Les têtes de série seront désignées par l'organisateur et les juges-arbitres en fonction du CPPH à J-15.**

12) **Les inscriptions et le paiement se feront de préférence sur badnet.org ou sur l'application Ebad (par carte bleue).**

13) Les convocations seront adressées au responsable de chaque club au minimum 4 jours avant la compétition et seront disponibles sur *badnet.org*. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation.

14) Le comité d'organisation limite le nombre d'inscrits par tableau. Le critère d'exclusion en cas d'atteinte de cette limite sera la date d'inscription sur Badnet. Pour une paire de double ou de mixte, la date du deuxième inscrit sera prise en compte. **Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou mail.**

15) Chaque **participant inscrit, ayant déclaré forfait après la date de limite d'inscription (26/03/2020) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours son justificatif par courriel.**

Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif, le licencié s'expose à 2 mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

16) Les joueurs seront convoqués 60 minutes avant leur match.

17) A son arrivée, chaque joueur devra se faire enregistrer à la table de marque.

18) Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire prévu.

19) Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

20) Le temps de repos entre 2 matches est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

21) Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement avant le début du match à partir du moment où leur match aura été appelé. Pendant ce temps, **les volants seront testés dès l'arrivée des joueurs sur le terrain.**

22) Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

23) Les volants officiels sont les RSL Grade 3 pour les joueurs N à D. Ils seront en vente sur place le jour de la compétition.

24) Seules les finales N seront arbitrées. Tous les autres matchs du tournoi seront auto-arbitrés.

25) Une tenue conforme aux circulaires FFBad sera exigée.

26) Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que leurs coachs respectifs, les officiels de terrains et le service médical après accord du juge-arbitre.

27) Tout volant touchant un élément de structure sera let au service et faute en jeu.

28) Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

29) Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation pour les joueurs mineurs auprès du juge-arbitre.

30) Le licencié, qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

31) L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

32) « **Droit à l'image** » : Tout joueur inscrit au tournoi peut faire droit à la non-diffusion de son image sur des photos prises pendant le tournoi. Pour cela, le joueur doit en faire la demande express à la table de marque en arrivant sur le tournoi.

33) Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

34) Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement.

35) Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition.